



Doc. 14540
25 avril 2018

Suivi du rapport du Groupe d'enquête indépendant sur les allégations de corruption au sein de l'Assemblée parlementaire

Amendement¹ n° 13

Sir Roger GALE, Royaume-Uni, Groupe des conservateurs européens
Dame Cheryl GILLAN, Royaume-Uni, Groupe des conservateurs européens
Lord David BLENCATHRA, Royaume-Uni, Groupe des conservateurs européens
M. John HOWELL, Royaume-Uni, Groupe des conservateurs européens
M. Alfred HEER, Suisse, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
M. Damien THIÉRY, Belgique, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine, Groupe des conservateurs européens
M. Giorgi KANDELAKI, Géorgie, Groupe du Parti populaire européen

Dans le projet de résolution, paragraphe 4, deuxième phrase, supprimer le mot suivant: «excellent».

Déposé par:

GALE Roger, Royaume-Uni, CE
BLENCATHRA David, Royaume-Uni, CE
GILLAN Cheryl, Royaume-Uni, CE
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE
HEER Alfred, Suisse, ADLE
HOWELL John, Royaume-Uni, CE
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
THIÉRY Damien, Belgique, ADLE

1. 2018 - Deuxième partie de session

